



Photo: O.N.F.

En mai, que de tulipes sur la colline parlementaire d'Ottawa!

Au temps du festival, plusieurs activités culturelles, artistiques et sportives s'ajoutent au plaisir des photographes venus de partout pour essayer de capter cette beauté gratuite qu'offre la capitale.

Creston

A Creston (Colombie-Britannique) c'est aussi un "Festival des boutons de fleurs" présentant le même genre d'activités et d'amusements que celui de Niagara. Creston, petite ville d'environ 12 000 habitants voit alors sa population doubler par le nombre de touristes qui y affluent. On élit une reine de beauté et pendant plusieurs jours toute la ville est en liesse.

Partout les festivals du printemps sont bienvenus et nous font oublier de belle façon le long et rigoureux hiver.



Photo: O.N.F.

Avant l'apparition des tulipes, les jonquilles, par milliers, ornent parcs et parterres.

Nos nouveaux chansonniers

A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous inaugurons cette rubrique sur les nouveaux chansonniers. Ces courtes biographies vous les feront mieux connaître. Certains commencent tout juste, d'autres sont déjà un peu connus. Ensemble, ils constituent la marée montante de la scène francophone hors du Québec.

Calixte Duguay

*"Et ce passé qui monte jusqu'à moi
Je veux qu'on sorte cela des archives
Pour le semer aux quatre vents"*

Calixte Duguay, c'est l'histoire de l'Acadie en chansons. Passionné, engagé, ce poète qui est également excellent musicien transpire l'Acadie toute entière.

Depuis des années qu'il enseignait la littérature et le folklore au Collège de Bathurst, qu'il écrivait des poèmes, qu'il chantait des chansons, Calixte Duguay se retrouve un beau jour à Québec, en 1974, pour compléter une thèse de doctorat sur l'oeuvre d'Antonine Maillet (auteur de *La Sagouine*)

Les choses piétinent à l'université. Et puis, c'est le grand coup. Il décroche le premier prix du Festival de la chanson de Granby (Québec), section auteurs-compositeurs-interprètes. Ce qui lui permet d'effectuer plusieurs tournées par la suite.

Les journaux du Québec se mettent à parler de lui. "C'est le poète engagé, au langage de fleurs, mais à la résonance fière, lit-on dans *Le Soleil* de Québec. Ses musiques sont passionnées et prenantes. Ses poèmes ne sont pas mis en musique simplement, ils y sont profondément associés."

Calixte Duguay a écrit une nouvelle ainsi qu'une chanson sur Louis Mailloux, un jeune Acadien de 19 ans tué à Caraquet en 1875 lors d'une confrontation entre les forces de l'ordre et une vingtaine d'Acadiens. Depuis, le sujet est devenu plus vaste, et Duguay en a fait une comédie musicale pour commémorer le 100^e anniversaire de cet événement.

Malgré son "exil" au Québec pour tenter de faire carrière dans la chanson, Calixte Duguay ne demeure pas moins imprégné totalement de l'Acadie. "On ne quitte pas l'Acadie, dit-il, on l'apporte avec soi".

Lisanne Lachance

Lisanne Lachance vient d'Élie, au Manitoba. Au cours des trois dernières années, elle s'est produite dans plusieurs boîtes à chanson tout en suivant ses études secondaires. Elle a également fait partie du groupe "les 100 Noms", à Saint-Boniface, avec qui elle a effectué une tournée du Manitoba. Durant les prochains mois, Lisanne Lachance ne donnera pas de spectacles. Elle consacrera tout son temps libre à se bâtir un solide répertoire avec son accompagnateur.

Lisanne Lachance préfère interpréter (fort joliment d'ailleurs) des chansons à la fois jeunes et romantiques, quoique jusqu'à présent son choix de chansons soit des plus variés. En dehors de la chanson, ses intérêts sont également diversifiés: elle aime le théâtre, le sport, la couture, les voyages et les musées. Elle a aussi une prédilection marquée pour la décoration intérieure.

Compensation aux anciens prisonniers de guerre

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Daniel J. MacDonald, a annoncé que le gouvernement présentera un projet de loi visant à fournir aux anciens prisonniers de guerre une compensation spéciale.

Le projet de loi prévoit l'octroi de prestations supplémentaires aux anciens prisonniers de guerre des Japonais; la plupart de ceux-ci ont été capturés lors de la chute de Hong Kong, en 1941, et ont été tenus en captivité jusqu'à la fin de la guerre. Ils sont aujourd'hui au nombre de 1 140 environ.

En outre, le projet de loi autorisera une compensation semblable, moins importante toutefois, proportionnée à la durée de l'internement, aux 6 000 à 7 000 anciens prisonniers qui ont été mis en captivité au cours de la Seconde Guerre mondiale ou après.

Les compensations dont bénéficieront les anciens prisonniers de guerre et leurs familles seront ajustées de façon à suivre les changements du coût de la vie.

Les organismes d'anciens combattants et les parties de l'opposition ont souscrit à l'idée du gouvernement de reconnaître à juste titre, l'ampleur des difficultés et des souffrances éprouvées par les anciens prisonniers de guerre.